

APLM - ÉTÉ 2008

PROJETS ÉTÉ 2008

Enfin l'été est arrivé et les activités de l'APLM seront axées sur le lac et la rivière Magog. Avec la chaleur, les cyanobactéries referont surface. L'APLM continuera à sensibiliser les riverains à ce phénomène. Les municipalités adopteront des règlements plus sévères sur la naturalisation des rives. Nous avons embauché un étudiant en biologie, Maxime Thériault, qui vous fera sans doute une visite. Encore cette année, il y aura distribution de plants, une le 24 mai en collaboration avec la municipalité de Ste-Catherine et une le 25 mai, en collaboration avec la ville de Magog. D'autres distributions auront lieu les 30 et 31 août pour ces municipalités. Pour les citoyens de Sherbrooke, nous espérons une réponse positive de CHARMES pour le don de plants matures comme dans le passé. Nous prévoyons des ateliers le (16 août) ainsi que des consultations privées sur l'aménagement des berges et des activités de sensibilisation visant tous les citoyens du bassin versant. Si vous désirez ce type de consultations ou recevoir des plants ou participer aux ateliers, veuillez

S.V.P. contacter Maxime Thériault au 674-2141.

Aussi, si vous faites partie d'une petite association de riverains, il nous ferait grand plaisir d'organiser une rencontre pour créer une synergie entre toutes les associations du lac Magog. À cet effet, veuillez contacter Maxime Thériault au 674-2141.

Finalement, nous travaillons en collaboration avec les municipalités pour assurer le respect des règlements relatifs aux travaux dans la bande riveraine. Si vous observez des non conformités, veuillez S.V.P. aviser votre inspecteur municipal.

Ste Catherine-de-Hatley: 843-1935
Magog: 843-7106
Sherbrooke: 564-7444

Pour ces projets nous avons obtenu un soutien financier des municipalités de Ste-Catherine et de Magog.

Jacqueline Hallé

QUALITÉ DES LACS

L'APLM a reçu des félicitations pour son travail de revégétalisation effectué sur les rives du lac et de la rivière Magog à la belle saison 2007. Le Conseil consultatif en environnement de Ste-Catherine (CCE) était surpris et enchanté des résultats.

Le CCE a étudié différentes propositions de règlements en ce qui concerne la protection des rives des lacs de son territoire. La proposition présentée au conseil pour adoption par le CCE rejoint les objectifs de la MRC et ceux de RAPPEL. C'est une proposition qui semble réaliste et qui a de la vision. Grosso modo, cette proposition de règlement stipule que la rive est une bande de terre naturalisée en bordure d'un cours d'eau et tient compte de tous les cours d'eau répertoriés sur le plan d'aménagement de la municipalité. C'est une bande 10 m ou 15 m, selon la pente du terrain.

Le règlement stipule que la rive doit être protégée et végétalisée de façon la plus naturelle possible. Il y a une possibilité d'ouvrir une fenêtre de 2.5m à travers les arbres de la rive pour

permettre une vue sur le lac et d'aménager un sentier de biais avec la ligne d'eau pour accéder à la berge et ce sentier doit être perpendiculaire à la ligne d'eau pour les derniers mètres. Il y est proposé de ne pas tondre ou tailler quoi que ce soit dans cette bande. Pour les rives déjà gazonnées on suggère de laisser pousser ou de planter des plantes appropriées.

Ce règlement devrait entrer en action progressivement avec une bande de 5 mètres puis de dix. La municipalité a pris le temps de se rallier les cinq municipalités riveraines du lac Massawippi. Elle n'a pas réussi avec le lac

Magog, mais la conseillère responsable du CCE, Marie-Claude Poirier, commence à montrer une certaine ouverture à effectuer des pressions sur les administrations des villes de Sherbrooke et de Magog pour que ces dernières emboîtent le pas et permettent à ce règlement d'entrer en action autour du lac et de la rivière Magog.

L'APLM contribuera à l'information sur ce règlement car l'étudiant embauché cet été sera en mesure d'expliquer le règlement aux riverains.

Louise Gauthier

PRODUITS TOXIQUES

J'ai suivi un cours de santé environnementale et voici un résumé des informations. Un peu alarmant, mais il vaut mieux s'y mettre dès maintenant... on a éliminé la cigarette dans les lieux publics, M. et Mme tout le monde font maintenant de la récupération et du compost alors on peut bien partir une nouvelle manie... arrêter d'utiliser des produits toxiques.

L'idée c'est qu'on absorbe beaucoup de petites doses toxiques pour finalement en avoir un taux assez élevé.

Je termine avec un proverbe amérindien... *Nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants.*

www.lesstoxicguide.ca

www.vivresansplastique.com

www.toxic.doc

Janie Bergeron